



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau, Québec K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification : 3	Date de la modification : 18 août 2014
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] : ECLP-RFP-14-0293	
Titre : Sacs de scrutin d'Élections Canada	
Date de clôture de la demande de proposition : le 10 septembre 2014 à 14h00 (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
À l'attention de Luc Potvin	Courriel: proposition-proposal@elections.ca

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition (DP) qui porte le numéro ECLP-RFP-14-0293 datée du 31 juillet 2014. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 3

Question:

Dans la première modification de la demande de proposition, à la partie Questions et réponses, on demandait : « 2) Images d'échantillons – Est-ce possible de nous en envoyer? » Et votre réponse était la suivante : « 2) Aucune image n'est disponible puisque les nouveaux sacs seront un peu différents des anciens (isoloir dans le sac). » Afin de vous proposer notre meilleure offre, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir une image de vos anciens sacs, même s'ils sont légèrement différents de ce que vous demandez. À notre avis, si vous omettez de fournir ces images, vous pourriez ne pas obtenir la meilleure solution au meilleur prix possible.

Réponse :

Des images des anciens sacs de scrutin sont jointes à la présente modification. Il n'existe pas d'image pour le sac EC78791 puisque c'est un nouveau produit.

2.2 Question No. 4

Question:

La description fournit pour l'article EC50500 – Sac de scrutin pour bureau de vote ordinaire – jaune (page 29 de la Demande de prix) et celle de l'article EC78791 – Grande enveloppe de plastique pour retour des votes locaux et nationaux – Cyan (page 33 de la Demande de prix) sont identiques, bien que les titres soient différents. Pourriez-vous confirmer si les spécifications sont exactes? S'il s'agit d'une erreur, pourriez-vous fournir les spécifications propres à chacun des sacs?

Réponse :

Nous confirmons que, bien que les titres soient différents, les spécifications techniques de ces deux produits sont identiques. Seules la couleur et l'impression des sacs diffèrent.

Partie 3. Modifications

3.1 Modification de la partie B – Spécifications obligatoires

Suite à la question 2 de la modification # 2, les feuilles de spécifications pour les produits EC11530, EC50480, EC50490, EC50500 et EC78791 sont modifiés comme suit :

Enlever :

MATÉRIAU: Polyéthylène de faible densité .5mil plastic – Co-extrudé

Remplacer par :

MATÉRIAU: Polyéthylène 5 mil (127 microns) – Co-extrudé. Veuillez noter qu'un Polyéthylène à faible densité sera acceptable.

EC50480

BE SURE THAT ALL REQUIRED MATERIALS HAVE BEEN
ENCLOSED BEFORE SEALING. TO SEAL, PEEB OFF
TYPE AND PRESS FLAP INTO POSITION.
L'ENVELOPPE DOIT ÊTRE SCELLÉE EN PRÉSENTANT BOUT EN
L'ENVELOPPE. POUR SCELLER, DÉTACHEZ LA BANDE
ADHÉSIVE ET PRESSEZ LA BANDE EN POSITION.

 **ADVANCE POLL MATERIAL** **ACCESSOIRES POUR BUREAU DE VOTE PAR ANTICIPATION** EC 50480

ELECTIONAL DISTRICT / CIRCONSCRIPTION **ADVANCE POLL NO. / BUREAU**

BEFORE THE ADVANCE POLL
The deputy returning officer must check the contents of this envelope against the items listed in the manual and advise the returning officer of anything missing.

ON EACH DAY OF ADVANCE POLL
The contents should be sorted and the material required for use during the polling hours removed. Leave the remaining material in the envelope.

AFTER COUNTING THE VOTES ON ORDINARY POLLING DAY
Remove the remaining material and after the ballots have been counted and all necessary envelopes, forms and duties have been completed, the deputy returning officer must place the following items in this envelope and seal it, using the removable strip tape:

- the advance poll book (EC 50070) with cover completed
- the document envelope (EC 50460)
- ballot envelopes - numbered EC 50420 to EC 50450

After sealing the flap the deputy returning officer and poll clerk must sign and affix one of the official seals (EC 50180) supplied across the edge of the flap. The seal may also be signed by any person authorized to be present.

AVANT LE SCRUTIN
Le scrutateur devra vérifier le contenu de cette enveloppe en regard de la liste d'accessoires figurant au manuel et porter à l'attention du directeur du scrutin les objets manquants.

À CHAQUE JOUR DU BUREAU DE VOTE PAR ANTICIPATION
Trier les accessoires et retirer de l'enveloppe ceux requis pour la prise des votes. Les autres accessoires doivent demeurer dans l'enveloppe.

APRÈS LE DÉPOUILLEMENT DES BULLETINS DE VOTES LE JOUR ORDINAIRE DU SCRUTIN
Retirer de l'enveloppe le reste des accessoires. Après avoir déposé les votes, complété les formulaires, rempli les enveloppes et accompli toutes ses fonctions, le scrutateur devra déposer les articles suivants dans cette enveloppe et la sceller au moyen de la bande auto-adhésive :

- le cahier du bureau de vote par anticipation (EC 50070) complété sur sa page couverture
- l'enveloppe pour documents EC 50460
- les enveloppes à bulletins numérotées EC 50420 à EC 50450

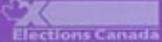
Après avoir collé la languette, le scrutateur et le greffier du scrutin doivent signer un des sceaux officiels (EC 50180) fournis à cette fin et le coller sur le bord de la languette. Toute personne autorisée à être présente peut également signer ce sceau.

PLACE SEALED ENVELOPE IN THE BALLOT BOX **DÉPOSER CETTE ENVELOPPE SCELLÉE DANS L'URNE**

EC50490

BE SURE THAT ALL REQUIRED MATERIALS HAVE BEEN ENCLOSED BEFORE SEALING TO SEAL - PEEL OFF TAPE AND PRESS FLAP THOROUGHLY INTO POSITION. LANGUETTE PRÉCOLLÉE

AVANT DE SCÉLER CETTE ENVELOPPE, VÉRIFIEZ QUE TOUS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES SONT INCLUS. POUR SCÉLER, ENLEVEZ LE PAPIER ET FERMER EN APPUYANT SUR LA LANGUETTE PRÉCOLLÉE.

 **MOBILE POLL MATERIAL** **ACCESSOIRES D'UN BUREAU ITÉRANT**

RECEIVED BY: []

DATE: []

BEFORE POLLING DAY -
The deputy returning officer must check the contents of the envelope against the items listed in the manual and advise the returning officer of anything missing.

ON POLLING DAY AT THE POLLING STATION -
The contents should be sorted and the material required for use during the polling hours removed. Leave the remaining material in the envelope.

AT THE CLOSE OF THE POLL -
Remove the remaining material and after the ballots have been counted and all necessary envelopes, forms and duties have been completed, the deputy returning officer must place the following items in this envelope and seal, using the removable strip tape:

- the poll book EC 50060 with cover completed
- ballot envelopes - numbered EC 50420 to EC 50450
- document envelope EC 50460
- the seal control sheet EC 50205
- your identification cards
- the tally sheets EC 50090
- all remaining material

After sealing the flap the deputy returning officer and poll clerk must sign and affix one of the official seals (EC 50180) supplied across the edge of the flap. The seal may also be signed by any person authorized to be present.

AVANT LE JOUR DU SCRUTIN
Le scrutateur devra vérifier le contenu de cette enveloppe en regard de la liste d'accessoires figurant au manuel et porter à l'attention du directeur du scrutin les objets manquants.

AU BUREAU LE JOUR DU SCRUTIN
Trier les accessoires et retirer de l'enveloppe ceux requis pour la prise des votes. Les autres accessoires doivent demeurer dans l'enveloppe.

À LA FERMETURE DU SCRUTIN
Retirer de l'enveloppe le reste des accessoires. Après avoir compté les votes, complété les formulaires, rempli les enveloppes et accompli toutes ses fonctions, le scrutateur devra déposer les articles suivants dans cette enveloppe et la sceller au moyen de la bande auto-adhésive :

- le cahier du scrutin EC 50060 complété sur sa page ouverture
- les enveloppes à bulletins numérotées EC 50420 à EC 50450
- l'enveloppe pour documents EC 50460
- la feuille de contrôle des scores EC 50205
- vos cartes d'identité
- les feuilles de comptage EC 50090
- le reste du matériel

Après avoir collé la languette, le scrutateur et le greffier du scrutin doivent signer un des sceaux de papier (EC 50180) officiels fournis à cette fin et le coller sur le bord de la languette. Toute personne autorisée à être présente peut également signer ce sceau.

PLACE SEALED ENVELOPE IN THE BALLOT BOX **DÉPOSER CETTE ENVELOPPE SCÉLÉE DANS L'URNE**

EC50500

L'AMBIENTE PRÉCÉLLE
ENTRE LE PAPIER ET FERMER EN APPUYANT SUR LA
LES DOIGTS NÉCESSAIRES À SONDRE POUR SCÉLER
AVANT DE SCÉLER CETTE ENVELOPPE, RASSEMBLER QUE TOUS

RE BUREAU DE SCRUTIN
TAPPE AND PRESS FLATTHROUGHLY INTO POSITION
OFF SEAL - PEEL OFF
NE BUREAU DE SCRUTIN

 **POLLING STATION MATERIAL** **ACCESSOIRES D'UN BUREAU DE SCRUTIN** 11 2008

COLLECTORIAL DISTRICT / CIRCONSRIPTION	POLLING STATION NO. / BUREAU DE SCRUTIN N°
--	--

BEFORE POLLING DAY -
The deputy returning officer must check the contents of this envelope against the items listed in the manual and advise the returning officer of anything missing.

ON POLLING DAY AT THE POLLING STATION -
The contents should be sorted and the material required for use during the polling hours removed. Leave the remaining material in the envelope.

BEFORE POLLING DAY -
The deputy returning officer must check the contents of this envelope against the items listed in the manual and advise the returning officer of anything missing.

ON POLLING DAY AT THE POLLING STATION -
The contents should be sorted and the material required for use during the polling hours removed. Leave the remaining material in the envelope.

AT THE CLOSE OF THE POLL -
Remove the remaining material and after the ballots have been counted and all necessary envelopes, forms and duties have been completed, the deputy returning officer must place the following items in this envelope and seal, using the removable strip tape:

- the poll book EC 50060 with cover completed
- ballot envelopes - numbered EC 50420 to EC 50450
- document envelope EC 50480
- the seal control sheet EC 50205
- your identification cards
- the tally sheets EC 50090
- all remaining material

After sealing the flap the deputy returning officer and poll clerk must sign and affix one of the official seals (EC 50180) supplied across the edge of the flap. The seal may also be signed by any person authorized to be present.

AVANT LE JOUR DU SCRUTIN
Le scrutateur devra vérifier le contenu de cette enveloppe en regard de la liste d'accessoires figurant au manuel et porter à l'attention du directeur du scrutin les objets manquants.

AU BUREAU LE JOUR DU SCRUTIN
Trier les accessoires et retirer de l'enveloppe ceux requis pour la prise des votes. Les autres accessoires doivent demeurer dans l'enveloppe.

AVANT LE JOUR DU SCRUTIN
Le scrutateur devra vérifier le contenu de cette enveloppe en regard de la liste d'accessoires figurant au manuel et porter à l'attention du directeur du scrutin les objets manquants.

AU BUREAU LE JOUR DU SCRUTIN
Trier les accessoires et retirer de l'enveloppe ceux requis pour la prise des votes. Les autres accessoires doivent demeurer dans l'enveloppe.

À LA FERMETURE DU SCRUTIN
Retirer de l'enveloppe le reste des accessoires. Après avoir compté les votes, complété les formulaires, rempli les enveloppes et accompli toutes ses fonctions, le scrutateur devra déposer les articles suivants dans cette enveloppe et la sceller au moyen de la bande auto-adhésive:

- le cahier du scrutin EC 50060 complété sur sa page couverture
- les enveloppes à bulletins numérotées EC 50420 à EC 50450
- l'enveloppe pour documents EC 50480
- la feuille de contrôle des sceaux EC 50205
- vos cartes d'identité
- les feuilles de comptage EC 50090
- le reste du matériel

Après avoir collé la languette, le scrutateur et le greffier du scrutin doivent signer un des sceaux de papier (EC 50180) officiels fournis à cette fin et le coller sur le bord de la languette. Toute personne autorisée à être présente peut également signer ce sceau.

PLACE SEALED ENVELOPE IN THE BALLOT BOX **DÉPOSER CETTE ENVELOPPE SCÉLÉE DANS L'URNE**

EC11530

BE SURE THAT ALL MATERIALS HAVE BEEN ENCLOSED BEFORE SEALING. TO SEAL, PEEL OFF TAPE AND PRESS FLAP THOROUGHLY INTO POSITION, THEN AFFIX A SIGNED OFFICIAL SEAL (EC 50180).

AVANT DE SCELLER CETTE ENVELOPPE, S'ASSURER QUE TOUTES LES DOCUMENTS Y SONT ENCLUS. POUR SCELLER ENLEVER LE PAPER ET FERMER EN APPUYANT SUR LA LANGUETTE. PRÉCOLLER, APPRESSER ENSUITE UN SCEAU OFFICIEL (EC 50180).



**ENVELOPE FOR
LOOSE DOCUMENTS**

**ENVELOPPE POUR
DOCUMENTS ÉPARS**

EC 11530
11530

ELECTORAL DISTRICT / CIRCONSCRIPTION	POLLS / BUREAU DE SCRUTIN
--------------------------------------	---------------------------

To be used by the returning officer at the validation of the results when:

- documents, envelopes or other papers were found loose in the ballot box and not in their proper envelopes.
- the envelope (EC 50380) which was supposed to contain the yellow copy of the Statement of the Vote was not found separately in the ballot box and the result of the voting could only be ascertained by opening the large plastic envelope containing all electoral material.

In both cases all material must be placed within this envelope and sealed with the official seal EC 50180 in the presence of any candidate or representative in attendance at the validation of the results.

Enveloppe que doit utiliser le directeur du scrutin lors de la validation des résultats, quand :

- des documents, enveloppes ou autres papiers ont été trouvés éparés dans l'urne, hors de leurs enveloppes respectives.
- l'enveloppe (EC 50380) devant contenir la copie jaune du Relevé du scrutin n'a pas été déposée séparément dans l'urne et le grande enveloppe de plastique contenant le matériel électoral a dû être ouverte pour obtenir le résultat du vote.

Dans ces deux cas, tout le matériel doit être déposé dans cette enveloppe, qui doit être scellée au moyen d'un sceau officiel EC 50180 en présence de tout candidat ou représentant qui assiste à la validation des résultats.

DISPOSE IN THE SAME MANNER AS OTHER PLASTIC ENVELOPES

ACHEMINER TOUT COMME LES AUTRES ENVELOPPES DE PLASTIQUE